Aide au financement des travaux des hébergements temporaires

USH Pays de la Loire
Association régionale Hlm

Saumur Val de Loire

Anne QUINTIN
Service Habitat
11 rue du Maréchal Leclerc
49 400 SAUMUR
Tel : 02 41 40 45 50
habitat@saumurvaldeloire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Faciliter la création de nouveaux logements temporaires adaptés aux besoins identifiés
- Pérenniser le parc de logements temporaires

TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté d'Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes agréés et gestionnaires et locataires d'hébergements temporaires

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Convention pluriannuelle établie entre la CASVL et les organismes gestionnaires d'hébergements temporaires pour une durée de 3 ans.

MONTANT DE L'AIDE

Aide maximale de 650 €/logement : Forfait fongible dans la limite d'une intervention sur 50 % du patrimoine :

- Après déduction du montant des travaux sur le dépôt de garantie du sous-locataire
- En cas de défaillance du sous-locataire de prendre en charge ou de réaliser les travaux

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2023 : 15 275 € versé au profit des travaux réalisés dans 18 logements par les associations Habitat Solidarité et l'ASA.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

15 275 €

Données mises à jour en novembre 2024